

Devoir*

P. de Maret, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles

Naguère, la vie n'était qu'une longue suite de devoirs.

Nous avons tous commencé par devoir la vie à quelqu'un. Puis venaient les devoirs scolaires, suivis du devoir militaire, du devoir conjugal, du devoir religieux, avec notamment le devoir Pascal. Mais il y avait aussi le devoir professionnel, le devoir citoyen, les devoirs mondains et bien sûr, les derniers devoirs.

Ces termes ont mal vieilli, comme si notre société, notre langue s'étaient fait un devoir de faire tomber en désuétude la notion même de devoir. Au plan général, abstrait, on parle bien encore du devoir : devoir de mémoire, devoir d'ingérence, devoir de conserver le patrimoine, de sauver la planète. Mais ce sont des devoirs collectifs, souvent plus "slogan" que commandement personnel. Dans le langage courant, au niveau de notre expérience individuelle, seul le devoir dans son sens le plus scolaire a longtemps résisté.

Notre enfance "a encore été rythmée par des :
"As-tu beaucoup de devoirs ce soir ?"
"T'as fait tes devoirs ?"
"Tu iras jouer quand tous tes devoirs seront finis".
Comme si on finissait jamais de s'acquitter de tous ses devoirs !

En France comme au Québec, en Suisse comme en Belgique, l'utilité des devoirs scolaires fait débat. Chez nos voisins du sud, la loi interdit les devoirs scolaires dans le primaire depuis 1956. N'empêche, souvent sous la pression des parents, certaines écoles en donnent, alors que d'autres trouvent que les devoirs constituent, je cite : "une véritable intrusion de l'Etat dans la vie privée des gens". "De quel droit - je cite toujours - peut-on décider de la façon dont une famille va disposer de son temps !". Le plus cocasse étant bien sûr ceux qui luttent à la fois

pour une réduction de leur temps de travail à 35 heures et pour l'allongement de celui de leur progéniture sous forme de devoirs.

En Belgique aussi, sous la législature précédente, les partisans et adversaires des devoirs scolaires se sont affrontés avec des arguments qui montrent bien que idéologie et pédagogie sont cousines. Lors du dernier scrutin, chacun de nos partis s'est encore exprimé sur la question.

Je me garderai donc bien de prendre position, d'autant plus qu'aux yeux de quelques facétieux ce qui



distingue l'Université des niveaux d'enseignement qui la précèdent, c'est que justement il n'y a plus de devoirs. La présence aux cours n'y est même pas obligatoire, ce qui fait croire parfois que c'est pour cette raison qu'elle est dite "libre" ! Mais, ce qui est symptomatique, c'est la vivacité de la polémique sur le bien-fondé des devoirs scolaires. Certains y voient l'occasion d'inculquer le sens de l'effort personnel, l'apprentissage de l'autonomie et de la gestion du temps alors que d'autres n'y voient qu'une source de fatigue, accentuant les disparités socio-culturelles, aggravant les difficultés des plus faibles et les tensions familiales.

Cette polémique renvoie à un débat plus profond, éminemment politique, sur les valeurs qui fondent la vie en société et donc sur les devoirs dans un sens non plus scolaire mais absolu. La constatation d'un adolescent désabusé le résume bien : "Il y a la vie, il y a la mort, et entre les deux il y a des tonnes de devoirs à faire !". Les devoirs scolaires en viennent à symboliser toutes les obligations de l'existence !

* Allocution prononcée le 17 septembre 2004 à l'occasion de la séance solennelle d'ouverture de l'année académique 2004-2005 de l'U.L.B.

Les philosophes ont abondamment et doctement débattu de la notion de "devoir", du, des "devoirs". Pour Kant : "le devoir est la nécessité d'accomplir une action par respect de la loi". Il considère que c'est un "impératif catégorique". Le devoir m'ordonne de sauver mon voisin, quels que soient mes rapports avec lui. Agir par devoir pour Kant c'est se conformer à la loi morale et poser un acte parce qu'il porte en lui-même sa valeur et non parce que nous céderions à notre émotivité ou à nos désirs par amitié, générosité ou pitié. C'est par exemple porter secours à un parfait inconnu en train de se noyer.

Dans son principe, le devoir est, selon Kant, désintéressé. C'est faire ce qu'on doit parce qu'on le doit, dût-on en pâtir.

Cette conception idéalisée du devoir n'a pas échappé à la critique. L'apprentissage du devoir résulte de l'éducation à l'intérieur d'un groupe déterminé. Comme les lois et les règles de la vie en société ont varié en fonction des cultures et des époques, il est difficile de concevoir le devoir dans l'absolu.

Il y a toujours eu des conflits de devoir, des conflits entre différentes obligations, entre différents rôles, entre différentes normes.

Ainsi, on nous a appris à ne pas mentir. Imaginez maintenant que vous êtes assis à côté de votre meilleur ami dans sa voiture. Il fait de l'excès de vitesse et renverse un piéton qui meurt. Comme témoin, allez-vous dire que votre ami roulait trop vite ? A cette question du nord au sud de l'Europe, les réactions diffèrent. En Suède, la vérité l'emporte sur l'amitié, pas en Sicile.

Autre exemple de conflit de devoir. A la guerre, jusqu'où obéir aux ordres ? A les croire, les criminels de guerre ne faisaient que leur devoir...

Alors ! Le devoir existe-t-il donc dans l'absolu ? "Point, certes, comme une chose ou un fait" répond le philosophe André Comte-Sponville. "Mais il n'en correspond pas moins à notre expérience. Si un enfant se noie, si un innocent appelle au secours, la situation prend pour moi la forme d'une obligation, d'un commandement, d'un impératif : je sais bien que je dois les aider, si je le peux, quand bien même je n'y aurais aucun intérêt et fût-ce au péril de ma vie. Par quoi Kant a au moins phénoménologiquement raison : il décrit la morale telle qu'elle vous apparaît, comme une libre obligation, et c'est la morale même".

Dans leur remarquable dialogue *La sagesse des Modernes*, André Comte-Sponville et Luc Ferry consacrent un long développement au devoir et au salut. Ils s'accordent pour considérer qu'on entend par *morale* tout ce qu'on a fait par devoir, autrement dit en se soumettant à une norme qu'on vit comme une contrainte ou un commandement ; et par *éthique* tout ce qu'on fait par désir ou par amour, autrement dit spontanément et sans autre contrainte que de s'adapter au réel. La morale ordonne ; l'éthique conseille. La morale répond à la question "Que dois-je faire ?". L'éthique, à la question "Comment vivre ?"

Ainsi, la raison et la liberté seraient les conditions de la morale et de l'accomplissement du devoir. Cette conception idéalisée ne nous explique pas pour autant quelle en est l'origine. Il est temps de quitter la philosophie pour la primatologie.

L'animal moral

Mais oui ! La primatologie ! Comme chaque année, je vais vous proposer un détour, à défaut de séjour, chez nos cousins chimpanzés.

Dans son ouvrage "*Le bon singe. Les bases naturelles de la morale*", Frans de Waal commence par constater qu'"être des hommes ne nous suffit pas ; nous tirons plus orgueil encore d'être **humains**". Ainsi, grâce à un brillant tour de passe-passe linguistique, nous qualifions les comportements charitables de notre nom d'espèce et nous faisons de la morale notre marque distinctive ! Les animaux ne sont évidemment pas des hommes ; comment pourraient-ils alors être humains ?". La morale nous exhorte à nous mettre à la place de l'autre : "Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit" en reste à mes yeux la formulation la plus simple. Ce principe d'identification, cher à Jean-Jacques Rousseau, a sans doute évolué à partir de formes très rudimentaires.

Les singes apprennent à reconnaître des signes de souffrance chez leurs congénères. Constamment sur le qui-vive, ils surveillent leurs proches. Leurs malheurs suscitent chez eux un écho par une sorte de contagion émotive qui peut amener les chimpanzés à des comportements de tristesse, et même de deuil très émouvants pour l'observateur humain.

Mais le fait de se mettre à la place de l'autre implique qu'il soit perçu comme un individu distinct. Chez les humains, ce que l'autre exprime affecte l'enfant qui cherche alors à comprendre l'état de cet autre. Pour cela, il est amené à s'intéresser aux indices qui vont lui permettre de comprendre ce qu'il ressent. La joie. La colère. La douleur. Cet intérêt aboutit au renforcement de la conscience de soi.

Au cours de l'évolution, certaines espèces peuvent avoir acquis une organisation sociale dans laquelle le processus évolutif a favorisé la perception de ce que ressentent les autres membres du groupe. Progressivement, comme chez l'enfant, une conscience plus aiguë de l'autre aurait alors entraîné un accroissement de la conscience de soi.

Le fait que justement dans le développement de l'enfant cette capacité apparaisse à peu près simultanément à l'aptitude à se reconnaître dans un miroir permet de penser que les deux sont liés. Un second indice de ce lien, c'est que le comportement de consolation n'existe que dans la seule espèce capable comme nous d'auto-reconnaissance spéculaire : le chimpanzé.

La conscience de soi et le test du miroir ont suscité beaucoup de discussions. Le saviez-vous ? Face à un miroir les grands singes regardent des parties de leur anatomie difficiles à voir, comme leurs dents ou leur postérieur.

Même sans miroir, ils aiment à se parer pour attirer l'attention, si ce n'est pour s'embellir. Ainsi on a pu observer une femelle chimpanzé s'orner le cou d'un collier de plantes sarmenteuses. Ce souci de l'apparence vis-à-vis de leurs congénères est certainement lié à la complexité de leur vie sociale.

Comme le note encore Frans de Waal pour les chimpanzés, il n'est même " pas besoin de surface réfléchissante pour accéder à la conscience de soi. Ils sont habitués à se regarder dans le miroir social que sont les yeux des autres ".

Mais cet auteur va plus loin. Il pose la question de savoir si ces animaux se perçoivent les uns les autres comme des individus dotés d'intentions, de sentiments, de croyances et de savoirs.

La question est d'importance ! Car tout jugement moral repose sur la connaissance d'intentions préalables.

Des séries d'observations et d'expériences plus amusantes les unes que les autres montrent que les chimpanzés possèdent bien cette capacité, puisqu'ils sont même capables de se faire des tromperies ou des niches.

Les recherches se poursuivent, mais il apparaît déjà clairement que les grands singes, et particulièrement les chimpanzés, peuvent avoir toute une série de comportements sensés : se reconnaître dans un miroir, imiter, sympathiser, compatir, tromper, etc.

Une étape a manifestement été franchie dans la branche évolutive que nous partageons avec eux.

Mais justement, à propos du partage, les chimpanzés qui aiment beaucoup chasser, s'ils sont tout à fait prêts à partager une proie, ne sont pas prêts, que du contraire, à partager leurs fruits préférés, sauf la mère avec ses petits.

Question : pourquoi les chimpanzés sont-ils prêts à partager leur gibier, et non leurs bananes ?

Avez-vous déjà essayé de suivre en forêt dense des chimpanzés qui se promènent. Non ? Eh bien, croyez-moi, ce n'est pas facile ! Alors quand ils poursuivent d'autres singes, c'est une performance digne des jeux olympiques.

Les observations et même les films ainsi réalisés sur leur technique de chasse montrent qu'elle implique une coopération parfaitement coordonnée entre plusieurs mâles.

Chacun accomplit une action différente. Les uns lèvent la proie, les autres la rabattent dans une direction donnée où d'autres encore l'encerclent et l'affolent. Même si le partage de la viande ne s'effectue pas sans tensions, tous les individus qui ont participé à la chasse finissent par recevoir leur part. Les chimpanzés semblent même capables d'évaluer la contribution de tel ou tel chasseur.

Les chercheurs suisses qui ont étudié ces pratiques cynégétiques en Côte d'Ivoire ont pu montrer une corrélation entre la participation à la chasse d'un chasseur et la part qu'il peut s'approprier. Les mâles qui parviennent les derniers sur les lieux de la capture ne doivent pas espérer grand-chose. Par contre, les femelles obtiennent de la viande même si elles n'ont pas pris

part à la poursuite.

En dehors de la chasse, Jane Goodall (popularisée par un film à succès), a observé une femelle chimpanzé qui cueillait des fruits mûrs dans la ramure d'un arbre pour les partager avec sa vieille mère trop fatiguée pour grimper.

De multiples observations le confirment, les primates sociaux, comme les chimpanzés, comme nous, ont clairement besoin les uns des autres pour se nourrir et se défendre. Leur sort dépend de leur intégration dans une communauté. De leurs dons et de leurs échanges.

Avec Frans de Waal on peut donc penser que les " animaux sociaux font l'objet d'une sélection : celle-ci porte d'une part sur la suppression des actes qui peuvent détruire l'harmonie du groupe, et d'autre part sur la promotion d'un équilibre optimal entre la coexistence pacifique au sein du groupe et la recherche des intérêts privés ".

Comme nous le voyons, certains primates ont un comportement que je qualifierais de " quasi-moral ".

Cela ne veut évidemment pas dire qu'ils se livrent à de savants calculs, mettant en balance leurs intérêts égoïstes avec ceux de leurs semblables. Si certains comportements sont tolérés, ou au contraire inhibés, en l'absence de langage, ils ne peuvent ni les conceptualiser, ni en débattre.

Autrement dit, ces animaux ne font pas de philosophie morale.

Homo Sapiens, dans sa grande modestie de *Sapiens* auto-proclamé, a pris l'habitude pour se convaincre qu'il n'était pas un animal, de se remémorer ses réalisations les plus élaborées en matière de science ou d'art (pêle-mêle La Joconde, Hamlet, la fusée, l'ordinateur) pour se déclarer intelligent et pour justement qualifier les animaux de " bêtes ".

Comme le conclut encore Frans de Waal, s'il est évident que nous sommes des êtres intelligents, il est tout aussi évident que les inclinations et les réactions émotionnelles dont nous sommes pourvus à la naissance ne nous incitent pas nécessairement à des comportements rationnels.

Il paraît difficile de soutenir que, si un homme en reconforte un autre ou partage sa nourriture avec un affamé, il est guidé par sa conscience, tandis que si c'est un chimpanzé, il ne soit guidé que par l'instinct. Les observations neurobiologiques de certains patients atteints de lésions cérébrales bien localisées, comme le cas fameux de Phineas Gage, montrent que le comportement social, moral, réside dans le bon fonctionnement d'aires spécifiques de notre cerveau.

Comme on observe les prémisses du même sens chez les animaux qui, dans notre phylum, nous sont plus proches, il faut bien conclure que la morale et le sens du devoir font donc autant partie de notre nature profonde que les tendances qu'ils contrecarrent.

Il est rare cependant de voir un chimpanzé offrir spontanément de la nourriture à un autre, alors que chez l'homme, le don, l'échange ont un rôle fondamental dans les relations sociales.

Du don au devoir

Le don, c'est en quelque sorte, la base de l'échange. Ce qu'on donne ou ce qu'on reçoit de façon en principe désintéressée, gratuite. C'est la base des échanges qui structurent toute notre vie en société. C'est à Marcel Mauss que revient le mérite d'avoir le premier montré dans son fameux article " *Essais sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* " toute l'importance de cette pratique. Comparant le potlatch des indiens de la côte Nord-Ouest de l'Amérique avec les échanges rituels des Mélanésiens et le Droit des Hindous, des Romains et des Germains, il a montré que les échanges-dons sont obligatoires et régis par des règles strictes. Les échanges-dons servent à établir des liens sociaux durables.

Comme le devoir, le don apparaît initialement comme volontaire et donc gratuit. Mais, paradoxalement, toutes les sociétés obligent leurs membres à participer à des échanges, car le don implique dans presque tous les cas une réciprocité. Aussi, le don est à la fois volontaire et obligatoire. Il faut donner, mais il faut aussi accepter et rendre. Tout don doit être suivi d'un don en retour, d'un contre-don. Donner, c'est manifester son souhait d'établir une relation, un échange, voire de se distinguer ou d'accaparer du prestige. Mais accepter sans rendre ou sans rendre plus, c'est soit prendre le risque de refuser la relation, soit se subordonner, devenir client, serviteur. Comme dit le proverbe africain : " la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit ". On peut échanger une infinité de choses : des salutations, des amabilités, des vœux, des cadeaux, des coquillages, des invitations, mais aussi des ambassadeurs ou des fiancées. Dans les sociétés traditionnelles, ce système d'échanges, essentiellement symbolique, sous-tend le tissu social. Il est à la base du contrat social. L'apparition de la monnaie et de l'économie marchande ont bouleversé progressivement ce système symbolique en y substituant la logique du marché. Cependant, il subsiste encore dans notre société des secteurs et des occasions où le système symbolique l'emporte sur le système économique. Comme le notait Mauss il y a quatre-vingts ans, " Une partie considérable de notre morale et de notre vie elle-même stationne toujours dans cette atmosphère du don, de l'obligation et de la liberté mêlés. Heureusement, tout n'est pas encore classé exclusivement en termes d'achat et de vente. Les choses ont encore une valeur de sentiment en plus de leur valeur vénale, si tant est qu'il y ait des valeurs qui soient seulement de ce genre. Nous n'avons pas qu'une morale de marchands [...]. Le don non rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté [...]. La charité est encore blessante pour celui qui l'accepte [...]. L'invitation doit être rendue, tout comme la " politesse ". " Ce que dit Mauss se vérifie tous les jours.

Pour vivre en société, nous avons besoin de sauvegarder une sphère symbolique, affective, dont l'utilitarisme doit être, au moins en apparence, absent. Ainsi, chez nous, le domaine du cadeau résiste en tant que système symbolique car ce type d'échange répond à une symbolique des relations humaines, où l'affectif s'oppose à l'utilitarisme. Il matérialise le lien social. Ne dit-on pas que " les petits cadeaux entretiennent l'amitié " ?

Pour bien montrer que les cadeaux ne relèvent pas de la sphère marchande, nous en effaçons soigneusement le prix, même si chacun sait bien qu'offrir un livre de poche ou un bijou n'est pas tout à fait la même chose. Il y a tout un rituel du cadeau qui varie d'ailleurs en fonction des circonstances : anniversaire, Noël, mariage, etc. Les façons dont on le choisit, l'emballage, le présente sont porteuses de sens.

Echange social par excellence, les échanges matrimoniaux sont eux à la base de la structure sociale. Pas étonnant, dès lors, que les mariages rivalisent de fastes et de présents. De façon très symptomatique, le père " donne " la main de sa fille, et de préférence le reste aussi.

D'ailleurs la mariée est un cadeau symbolique, soigneusement emballé dans une robe qui, avec ses multiples couches plus ou moins soyeuses, ses rubans et autres colifichets a tout de l'emballage-cadeau !

Mais, si le mariage fonde la société traditionnelle, c'est parce qu'il est un préalable à l'arrivée d'une progéniture. Il permet d'enfanter, de - et le terme est de nouveau très révélateur - " donner naissance ". L'enfant est l'être à qui il est légitime de donner sans compter, et très unilatéralement, pendant longtemps. Jusqu'à donner sa vie pour sauver la sienne.

Au sein de la famille se nouent une multitude de liens qui ne sont pas qu'affectifs. L'émotionnel s'y mélange inextricablement à l'utile, le rituel au spontané. Cela forme vite un écheveau de dettes affectives et morales dont on ne se dégage jamais.

La parenté représente aussi des liens et des biens qui circulent entre générations. Ce patrimoine n'est pas seulement immobilier ou financier, mais peut être aussi constitué d'objets insignifiants ou précieux : photos, mèches de cheveux, documents, bijoux, vaisselle, linge, meubles. Tout cela anticipe sur l'héritage qui reste le don par excellence d'une génération à la suivante. L'héritage a quelque chose de sacré.

On évite de l'aliéner ou de le dilapider, car on se sent le simple dépositaire temporaire de la longue chaîne de dons, qui, à travers lui, lie les générations.

Cela dit, faire des enfants, c'est aussi rendre à ses parents la vie qu'on a reçue d'eux. C'est le plus beau contre-don qu'on puisse leur faire que de les rendre grands parents ! D'ailleurs, dans un grand nombre de sociétés on donnera aux enfants le prénom de leur grand parent, marquant ainsi la continuité de la lignée. *A contrario*, il est donc tout à fait logique qu'un *self made man* n'ayant pas d'enfant écrive dans son testament : " les biens acquis constituent davantage à mes yeux un prêt fait par la société à l'individu, qu'une

propriété qui lui est reconnue de manière intangible et définitive. Il est donc légitime qu'à son décès, tout ou partie des biens fasse retour à la communauté ou soit mis à son service [...].

J'estime donc de mon devoir de léguer la plus grande partie de ma fortune à une fondation d'utilité publique". On connaît l'importance de l'œuvre que poursuit la fondation qu'Emile Bernheim a ainsi instituée.

Je pourrais vous parler plus longuement du don et du contre-don : don de sang, don d'organes, cadeaux de Noël, charité, groupes d'entraide, bénévolat, etc. Ces pratiques présentent des variabilités considérables. Mais dans les relations interpersonnelles, les liens qui se créent ou que l'on souligne sont essentiels.

Ainsi, comme le constatait déjà La Rochefoucauld "Le trop grand empressement que l'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude". Maxime qui fait écho au point de vue des Jivaros-Achuars pour qui "il est de très mauvais goût de rendre immédiatement une contrepartie, ce qui impliquerait une volonté de se libérer au plus vite des obligations de dépendance mutuelle instaurée par le don : en somme, presque une déclaration d'inimitié" constate Philippe Descola.

Loin d'une logique marchande ou utilitariste, c'est la relation, le lien que créent le don et le contre-don différé qui sont essentiels dans la France de Louis XIV comme dans la forêt amazonienne. Ils sont le ciment de nos relations.

Ils constituent tellement ce liant des sociétés humaines qu'ils sont vraisemblablement à l'origine du contrat social et du "devoir".

Etymologiquement, le verbe "devoir" vient du verbe latin *debere* qui vient lui-même de *de habere*, littéralement "avoir en le tenant de".

C'est-à-dire que le verbe indique à l'origine une dette : "avoir quelque chose de quelqu'un", tandis que le substantif "devoir" implique une obligation : "avoir à".

On comprend bien, dans la logique du don/contre-don, comment on passe de l'un à l'autre et du don à l'échange. Si j'ai reçu quelque chose de quelqu'un, je lui dois quelque chose en retour.

Le contre-don était le premier devoir. Devoir, c'est d'abord être redevable.

Au sens moral, le devoir, comme l'a bien perçu Comte-Sponville en manifeste la permanence de nos jours.

Enseigner c'est donner

Littré, qui outre son monumental "Dictionnaire de la langue française" a aussi de façon prémonitrice rédigé un ouvrage intitulé "Des origines organiques de la morale", écrivait : "Tout homme a deux devoirs à accomplir, le premier envers soi-même : s'instruire, et le second envers ses semblables : les instruire".

Cette citation souligne bien le caractère essentiel de l'échange, du don, de la transmission au cœur du pro-

cessus éducatif. L'instruction, l'éducation sont en effet aussi placées sous le double signe du partage et du devoir de partage. Nous devons à la fois nous former en recevant les connaissances héritées de ceux qui nous ont précédés, partager ces connaissances avec nos contemporains et les transmettre aux générations nouvelles.

Oui ! Nous sommes donc bien ici encore dans la logique du don et du contre-don. Car, au départ la connaissance était désintéressée.

Mais, comme le découvrent chaque jour à leur dépens ceux qui entendent tirer profit de l'économie de la connaissance, le savoir constitue un bien très particulier. Comme je l'ai déjà relevé à cette tribune, il est à la fois facile à partager et difficile à s'accaparer. Je peux le transmettre sans le perdre.

Mieux, si tous mes élèves finissent par acquérir ce que je savais, par le saisir, par le comprendre - littéralement par le *prendre* avec eux - je serais le plus heureux des enseignants. Car je n'aurais non seulement rien perdu, mais en plus, j'aurais éprouvé une satisfaction intellectuelle et affective.

C'est une composante essentielle d'une relation pédagogique fructueuse. Etablir un lien, communiquer son plaisir, sa passion, son émerveillement face à des découvertes, à des hypothèses. Partager sa curiosité face à un certain nombre de mystères.

Se poser la question de la transmission du savoir, c'est se poser d'abord la question de la communication, qui est bien sûr un autre échange.

Dans ce domaine encore, donner est souvent plus facile que recevoir, même au niveau de la communication verbale.

C'est sans doute pour cela qu'un proverbe chinois dit que nous avons deux oreilles mais une seule bouche, car il est plus facile de parler que d'écouter...

Notre besoin d'échanges explique aussi pourquoi, quels que soient les progrès de l'enseignement assisté par ordinateur, apprendre ensemble reste plus stimulant qu'individuellement, car plus gratifiant.

De même, il est très éducatif de faire collaborer des étudiants pour réaliser des projets en groupe ou pour s'épauler dans des tutorats. L'expérimentation de l'entraide est une autre forme d'échange/don.

De nos jours, chez les plus jeunes, l'aspect ludique, interactif, joue un rôle croissant, notamment par le succès des jeux électroniques. Face au choc des images et aux nouveaux médias, l'écrit résiste mal. S'instaure une culture de l'instantané. Tant et si bien qu'il devient de plus en plus difficile de faire lire ne fût-ce qu'un mode d'emploi à la génération du "plug and play".

De même, les SMS sont en train non seulement de révolutionner l'orthographe mais aussi la communication. C'est un nouvel avatar inattendu de l'échange dont le but est moins la communication que le pur échange. Encore une fois, ce qui prime, c'est de "faire du lien". Vite. Très vite.

Les jeunes demandent de l'interaction, d'apprendre en expérimentant, en participant. C'est pour cela aussi que

nous devons passer de l'enseignement à l'apprentissage. Même s'ils se plient éventuellement à une structure d'enseignement pyramidale, à devoir lire des ouvrages du début à la fin, c'est de moins en moins de cette façon qu'ils apprennent. Ils étudient dorénavant de façon non linéaire, sautant de la conclusion à l'introduction, s'échangeant des tuyaux sur des sites.

Ils développent leur propre environnement d'apprentissage, interactif et collaboratif, que cela nous plaise ou non !

Aux enseignants de prendre la mesure de ces changements et des défis pédagogiques qu'ils génèrent, car le fossé culturel entre les enseignants et les enseignés se creuse plus vite que jamais.

Malgré ces bouleversements, on aura cependant noté que ces évolutions s'inscrivent toujours dans la logique de l'échange-don.

Et l'examen ? Même lui relève de cette logique. L'étudiant présente un examen, au cours duquel il restitue l'enseignement qu'il a reçu. Les meilleurs sont ceux qui en font plus. En échange le professeur donne une note. Les examens ne font pas l'objet d'un commerce... même si on assiste à certaines tentatives de vendre des questions. Il devient même possible d'acheter un diplôme sur le web.

L'égalitarisme ambiant, l'individualisme galopant, la marchandisation effrénée, l'apparente légitimité de toute revendication portée par un recours croissant à l'appareil judiciaire, aboutissent à ce que tout semble dorénavant négociable : contenu des cours, modalités d'examen, note, décision du jury ! Ce n'est plus de l'échange, c'est de la transaction commerciale !

A l'image du monde des affaires, peu importent les moyens, seul le résultat compte et on se trouve inévitablement confronté à de graves dérives.

Partout, la place faite à la culture générale dans l'enseignement se réduit sous la pression de l'utilitarisme réducteur.

La recherche qui nourrit l'enseignement universitaire relève elle aussi du secteur de l'échange non marchand. Depuis son origine, l'Université est le lieu de la quête désintéressée de la vérité.

Le professeur partage le fruit de ses recherches avec ses étudiants, ses collègues. Les échanges scientifiques, sous leurs multiples formes - échanges d'idées, de résultats, séminaires, colloques, publications - jouent un rôle crucial dans le progrès de la connaissance, mais aussi dans le déroulement d'une carrière universitaire puisque celle-ci se bâtit sur l'estime et la reconnaissance des pairs.

Pour l'enseignant chercheur, la transmission apparaît non seulement comme primordiale pour sa pratique professionnelle mais comme la source de satisfactions essentielle. Heureusement, car cela compense des salaires bien chiches.

Toute cette tradition d'échanges, de partage en matière d'enseignement et de recherche est actuellement remise en cause par la commercialisation croissante de l'enseignement supérieur, entraînant les grandes Universités dans une concurrence exacerbée.

La concurrence entre institutions universitaires n'est pas

neuve et a pu être bénéfique. Ainsi l'émulation entre les Universités de Louvain et de Bruxelles a certainement contribué à leur rayonnement. Mais depuis quelques années, on assiste à un changement radical dans la nature de la concurrence. Elle ne se place plus uniquement sur le plan intellectuel, philosophique, sportif ou du prestige car les Universités se trouvent inexorablement entraînées dans une logique de commercialisation. Les causes sont multiples : sous-financement chronique, idéologie ambiante. Si la concurrence se développe autant c'est qu'on s'est vite rendu compte des nombreuses possibilités de gains financiers qu'offre un monde dont le développement passe désormais par l'innovation technique et l'économie de la connaissance. Dans ce contexte vicié, le chercheur devient un entrepreneur, la connaissance un produit, et l'étudiant un client. Confronté à des droits d'inscription faramineux, il n'admet pas qu'on puisse lui refuser un diplôme pour lequel il a souvent dû s'endetter lourdement.

Le chercheur est moins soucieux de partager ses découvertes que de protéger sa propriété intellectuelle par un brevet. L'enseignant se mue en expert avec toutes les dérives qui peuvent en résulter. Portée par le discours néo-libéral, l'Université est sommée de devenir entrepreneuriale.

J'ai déjà parlé à plusieurs reprises à cette tribune de mes préoccupations face au développement du capitalisme académique et de ses conséquences.

Confronté à l'émergence d'une Université à deux vitesses, l'une rentable, l'autre gratuite, il faut inventer des solidarités nouvelles, des échanges propres ici aussi à maintenir le ciment de notre communauté.

Fournissant, et de plus en plus, vendant ses services à un nombre sans cesse plus étendu de " clients " : étudiants ou politiciens, industriels ou retraités, journalistes ou sportifs, l'Université devient progressivement une *multiversité*.

Un supermarché.

Mais, en même temps, comme je vous l'expliquais l'an passé, elle est symboliquement le sanctuaire de la science, le temple du savoir.

La confusion croissante entre le rôle sacré et le rôle profane, voire commercial de l'Université, influe sur l'image qu'elle projette, les attentes qu'elle suscite et les valeurs qu'elle défend.

Si notre société rend un culte à la science, l'économie est la nouvelle religion.

Le marché en est le dieu, omniprésent, omnipotent. Il a toujours raison, c'est une force surnaturelle que tout le monde adore avec ses mystères, ses oracles, ses prêtres, sa liturgie et ses gourous.

La société de marché entend nous transformer tous en prestataires ou en clients. Grâce à l'argent, tout s'achète ou se vend. Mais les liens de nature exclusivement commerciale qui en résultent sont trompeurs, factices. On est loin de l'échange-don des débuts, de l'éthique des rapports humains. Car plus nos rapports avec nos semblables se limitent à être des commandes ou des prestations, plus ils s'effectuent à titre onéreux et non plus gracieux, moins ils satisfont notre nature profonde. Plus ils s'étiolent et se dégradent.

Non ! Nous ne pouvons nous satisfaire d'un rapport aux autres exclusivement véral.

Sénèque dans son " *De Beneficiis* " avait déjà écrit au début de notre ère des pages remarquables à ce propos : " *Quod emi, non debeo* ", " ce que j'ai acheté, je ne le dois pas " résumait-il.

L'argent facilite les échanges mais il n'est pas une fin en soi. Il ne fait pas le bonheur. Il ne nous satisfait jamais réellement, car, *in fine*, paradoxalement, il ne nous enrichit que superficiellement.

C'est le drame de l'homme riche qui ne sait jamais si on le fréquente parce qu'on est intéressé ou parce qu'on l'apprécie.

Le slogan dénonciateur de mai 68 " perdre sa vie à la gagner " traduit bien la vacuité de l'existence de beaucoup de nos contemporains, certes nantis mais de plus en plus désenchantés, certes autonomes mais de plus en plus esseulés.

C'est ce qu'avait bien compris il y a déjà deux millénaires Rabbi Hillel qui dans le *Talmud* de Babylone dit : " Si je ne suis pas pour moi, qui le sera ? Mais si je ne suis que pour moi, qui suis-je ? ".

Nous voilà revenus à ce qui nous lie à nos semblables, à l'échange, au don et par conséquent à la notion de devoir.

Face à ces préoccupations que je viens de partager avec vous, que peut faire l'Université ?

Dans la salle de notre conseil d'administration trône une banderole que Roger Somville a peinte en mai 68 pour orner le grand hall de l'Université où se tenait l'Assemblée libre. On peut y lire : " L'Assemblée libre est consciente de ses devoirs, de sa force, de ses responsabilités ".

Héritière directe de l'Assemblée libre, l'U.L.B. n'entend pas se dérober à ses devoirs.

Toutefois, il serait à ce stade erroné de croire qu'il n'y a que l'idéologie néo-libérale et la marchandisation qui menacent les Universités dans leur essence même.

Elles vont de concert avec la montée de l'individualisme comme le montre de façon lumineuse Marcel Gauchet dans son ouvrage " *La démocratie contre elle-même* ".

A la différence du passé, l'individualisme d'aujourd'hui se manifeste par une démarche de désengagement, de déliaison. Le développement de soi ne passe plus par l'adhésion à un projet collectif. On ne participe que pour mieux se détacher.

Tout se passe comme si, pour exister, il fallait montrer que l'on fait fi des liens qui nous unissent les uns aux autres.

Le paradoxe souligné par Gauchet, c'est que c'est le triomphe de l'Etat qui rend possible le triomphe de cet individualisme égotiste, " car c'est le monopole conquis par l'Etat en matière d'établissement et d'entretien du lien social qui procure à l'individu la liberté de n'avoir pas à penser qu'il est en société [...]. C'est en ces termes [...] qu'il y a sens à parler d'un triomphe culturel du modèle du marché dans nos sociétés.

La production implicite du lien social par l'Etat permet que le lien social explicite ne soit plus vécu que comme un effet global d'agrégation d'actions. Une agrégation où chacun n'a en vue que ses avantages et ses intérêts. Tel qu'il apparaît aux individus, délivré de sa charge, le lien social est une résultante, il n'est plus une responsabilité ". C'est cela qui explique que le devoir soit dédaigné.

Ce modèle qui est celui de la sphère économique supprime les autres. Il avait pourtant longtemps cohabité avec un modèle fondé sur la tradition, où régnait le principe de la transmission, du don. Comme je vous l'ai montré, celui-ci gouvernait les secteurs de la famille, de l'éducation, du patrimoine. Dans ce modèle *traditionnel*, celui justement des sociétés traditionnelles, c'est précisément la *tradition* qui nous reliait à nos ancêtres. Nous en étions les héritiers. Le lien avec les autres préexistait.

Il ne relevait pas de ma seule volonté mais de son antériorité. C'est cette idée de précédence, qui pose comme le relève Gauchet, " que la société est avant et au-dessus de moi ", c'est cette idée qui se trouve aujourd'hui sapée par la conjonction de la logique du marché et du principe d'individualité.

Avant, pour concilier ce qui était reçu avec l'inscription dans le social on recourait à la notion de " devoir ", qui s'imposait à nous mais qu'il fallait en même temps vouloir et respecter.

A présent, le lien institué, donné par héritage, s'efface au profit du lien librement consenti, contractualisé et résiliable.

Cela explique aussi que le droit remplace progressivement le devoir dans notre monde occidental. Le droit apparaît en effet comme une alternative aux liens préexistants qui régissaient à l'avance la coexistence. Le droit permet de négocier la cohabitation non seulement au coup par coup, mais même après coup. Le droit n'est plus lié au devoir. Il en est devenu le substitut.

Nulle surprise non plus, dans ce registre, que les droits de l'homme finissent par tenir lieu de projet politique... dans un monde où par ailleurs se creusent les inégalités.

Cynisme ou inconscience ?

Comment ne pas songer aussi dans ce contexte à la montée de l'extrême droite qui résulte largement d'un repli égoïste sur soi et d'un refus du lien poussé à son paroxysme : la peur et le rejet de l'autre.

L'individualisme actuel et la logique du marché conjuguent leurs effets dans un monde où règnent le changement et l'incertitude. L'insécurité globale.

Je n'ai pas le temps d'envisager ici, ni toutes les conséquences de cette conjonction, ni toutes les inquiétudes qu'elle suscite.

Conclusion

L'Université n'a certainement pas la prétention de croire qu'elle peut résoudre toutes les contradictions et les crises du monde d'aujourd'hui.

Mais, lieu d'échanges, de débats, carrefour intellectuel pour l'ensemble de la société, il est essentiel qu'on lui permette de continuer son œuvre de réflexion et de critique libre. Confrontée à la marchandisation de la société, et notamment des médias, il lui incombe un rôle croissant dans le bon fonctionnement de nos systèmes démocratiques. Ayant le privilège de ne dépendre ni de l'audimat, ni des prochaines échéances électorales, l'Université a le devoir de dire la vérité, même si elle n'est pas toujours bonne à entendre.

En ne lui donnant pas les moyens de son indépendance, on condamne l'Université à s'inscrire dans une logique mercantile qui va la dénaturer. Nos gouvernants ont donc le devoir de lui donner les moyens de conserver une certaine autonomie et de protéger ces lieux où règne encore l'échange désintéressé.

Connaissant les difficultés financières de notre Communauté française, je voudrais aussi saisir l'occasion pour demander avec insistance comme c'est proposé dans la récente déclaration gouvernementale, que la nouvelle Commission européenne examine enfin la possibilité de soutenir sérieusement l'Europe des Universités.

Car, contrairement à ce qu'on pourrait croire, elle n'a pas grand-chose à voir avec le processus de Bologne. Même pour les échanges d'étudiants, où elle a connu pourtant un de ses plus beaux succès avec le programme ERASMUS, elle n'a jamais consacré que des moyens dérisoires à l'enseignement supérieur.

Quand 46,8 milliards € vont à l'agriculture, seulement 4,8 milliards vont à la recherche et au développement technologique, et 300 millions à l'éducation en général ! Quand le montant budgété par la Commission en faveur des seuls producteurs de tabac est de 900 millions €, 300 millions vont à l'ensemble de l'enseignement supérieur !

Et pourtant, je vous assure que l'Université n'est pas dangereuse pour la santé ! Il arrive même que ses chercheurs trouvent des médicaments et fassent des découvertes qui sauvent des millions d'êtres humains ! Il faut que les Universités puissent rester des sanctuaires où l'on mène des recherches fondamentales qui, *a priori* ne servent qu'à assouvir notre curiosité.

Elles doivent continuer à être le lieu privilégié du partage et de la transmission des connaissances au plus haut niveau. Cela aussi est un devoir !

A cette fin, il faut sans cesse négocier les limites entre le marchand et le non marchand. A l'extérieur comme à l'intérieur de l'Université, il faut trouver comment organiser la solidarité de façon à ce que ne soient pas sacrifiés sur l'autel du profit et de la rentabilité des secteurs qui ne génèrent pas de financements mais qui contribuent à la richesse et à la diversité de l'expérience humaine.

Mais ne nous méprenons pas.

Prôner l'importance de l'échange/don n'est ni une prise de position idéologique, ni un rejet de l'échange marchand. Cela traduit simplement ma conviction d'anthropologue, qu'il est indispensable de le préserver car il

est à la base des liens au sein d'un groupe. Il participe de notre nature profonde d'animaux sociaux.

Au sein de l'Université, les échanges entre collègues, entre enseignants et étudiants, entre les différents personnels et les différentes disciplines sont le ciment qui permet de garder la cohérence de l'institution et de la communauté universitaire.

Ils sont ce qui fait la collégialité, aspect tout à fait particulier et essentiel de l'expérience universitaire.

* * *

Chers Etudiants,

Dans un article paru en 1967 et intitulé : " *Le libre examen devant les mutations de la culture occidentale* ", un de mes prédécesseur, Henri Janne qui fut un éminent professeur de sociologie et ministre de l'éducation nationale, écrivait qu'il fallait dépasser la libre recherche de la vérité et se porter résolument sur le terrain moral : " Le libre examen apparaît alors comme un devoir ".

" Le nœud du libre examen - poursuivait-il - au plan de la personne, ce sont la conviction, la volonté et le choix d'être seul responsable et créateur ou recréateur de sa propre pensée avec le devoir d'y conformer son action sans provocation mais sans faiblesse [...].

Le libre examen d'un homme s'apprécie à l'authenticité de sa vie intellectuelle, à son indépendance personnelle et à ses actes [...].

Et Henri Janne concluait de façon assez prémonitoire par rapport à tout ce que je viens de vous dire :

" La première tâche est de procéder au dépistage et à l'analyse des conditionnements et des aliénations engendrés par la " société nouvelle ". Il faut ensuite que l'on adapte la méthode et la morale du libre examen aux impératifs de notre temps, pour en faire les instruments de défense de la personnalité humaine au sein d'une acculturation qui ne fut jamais aussi puissante ".

Presque quarante ans plus tard, cet appel au devoir de libre examen, au devoir de l'adapter aux nouvelles conditions sociales, cet appel n'a rien perdu de son actualité.

L'individualisme, la recherche du plaisir immédiat, la rupture des liens traditionnels et institutionnels, l'hétérogénéité et l'hétérodoxie, une commercialisation croissante conduisent l'homme ultramoderne à une pluralité d'idéaux souvent incompatibles et paradoxaux. En fait, les valeurs du monde actuel et de l'Université divergent.

Alors, je vous le demande : Comment se comporter dans un monde qui a perdu ses repères ?

Comment préserver nos valeurs aujourd'hui ?

A l'échelon local, comme dans la dimension globale, la logique économique du marché s'oppose à la volonté de préserver des liens entre les gens sur la base non du profit mais de la générosité, de l'émotion, d'un héritage culturel et d'une identité partagée.

De même, l'Université cherche à trouver le délicat compromis entre ses traditions séculaires et des changements managériaux inspirés du monde de l'entreprise et rendus nécessaires par les contraintes qui s'exercent sur elle.

Cet équilibre difficile à atteindre, qui verrait l'Université préserver sa spécificité sans pour autant se couper des ressources nécessaires à son développement, ne pourra être réalisé que si elle peut s'appuyer sur des valeurs fortes, sur une communauté forte et unie, espace d'échanges et de dialogues.

Vous en faites désormais partie.

Je vous exhorte à y contribuer de toute votre intelligence, de tout votre enthousiasme, de tout votre cœur.

Car vous avez, comme tous les membres de notre communauté universitaire, le devoir de vous demander non seulement ce que l'Université peut faire pour vous, mais aussi ce que vous pouvez faire pour elle.

Le don et le contre-don, le don et l'échange.

* * *

Bibliographie disponible sur demande.

*

* *

LES REMERCIEMENTS DE LA REDACTION AUX REVIEWERS

Nous tenons à remercier chaleureusement les très nombreux collègues qui, au cours de l'année 2004, ont analysé très efficacement **les articles** et **les livres** soumis à leur expertise.

Un témoignage fort de la vitalité du réseau médical de l'U.L.B.

Y. ANDRIANNE, T. APPELBOOM, E. AVNI, J. AZAGRA, C. BERNARD, I. BEYER, J.C. BIER, P. BISSCHOP, S. BLECIC, M. BOSSENS, M. Buset, N. CLUMECK, E. COGAN, A. DACHY, B. DACHY, A. DAILLET, A. DANGUY, J.C. DAUBRESSE, A. DELEZOIDE, M. DELHAYE, D. DELIEGE, O. DENIS, L. DE VOS, S. DE WIT, J. DUCHATEAU, J. DUCOBU, P. DUEZ, L. DUPREZ, M. DUSSART, E. EFIRA, I. EL NAKADI, D. EVEN-ADIN, F. FERY, B. FISCHLER, A. FRIART, J. FRUHLING, C. GARCIA, M. GELIN, C. GILLET, S. HASSID, M. HEENEN, C. HERBAUT, M. HINSENKAMP, F. JACOBS, J. JACQUY, J. JOHANSSON, P. JONCKHEER, B. KENNES, J. KERGER, J. KLASTERSKY, R. LAGASSE, J. LAMOUREUX, J.C. LEGRAND, A. LEVEQUE, C. LEYS, P. LHEUREUX, P. LINKOWSKI, T. LONCOL, M. LONNEUX, D. LOSSIGNOL, J.M. MAES, M. MAES, P. MARTIN, F. MASCART, N. MAVROUDAKIS, P. MENDES da COSTA, R. MORENO REYES, S. MOTTE, R. NAEIJE, J. NEVE, P. NOEL, J.L. PASTEELS, I. PELC, R. POTVLIEGE, P. PUTZ, M. RENARD, E. SARIBAN, U. SASS, P. SCALLIET, M. SCHITECATTE, C. SCHOUTENS, M. SONG, B. STALLENBERG, M. STRUELENS, J. STRUYVEN, M. TONDEUR, J. VAN CAUTER, P. VAN DE BORNE, J.L. VANDENBOSSCHE, M. VANDEN BOSSCHE, D. VAN GANSBEKE, J. VAN GEEL, A. VAN GOSSUM, M. VANHAEVERBEEK, J.L. VANHERWEGHEM, A. VAN MEERHAEGHE, R. van VELTHOVEN, T. VELU, M. VENTURA, P. VERBANCK, J.L. VINCENT, B. VRAY, E. WESPES, D. ZEGERS de BEYL